



Utilisation des référentiels de bonne pratique

C. Delaunay



Utilisation des référentiels de bonne pratique

EVALUATION des PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Comparaison entre les pratiques individuelles du professionnel et une NORME définie par des "experts" de sa spécialité

Conditions :

- 1) que la norme soit connue des professionnels et
- 2) que les experts qui l'ont établie soient reconnus par la profession



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Finalités de la démarche d'EPP

*Améliorer la qualité
et la sécurité des soins
en attirant l'attention du
professionnel sur la
meilleure pratique possible*



1ère Partie

Conception d'un référentiel de bonne pratique en chirurgie orthopédique et traumatologique



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Qu'est-ce qu'un REFERENTIEL ?

Ensemble d'éléments (critères) sur lequel va s'appuyer l'évaluation

REFERENTIEL d'AUTO-EVALUATION

Outil permettant au professionnel d'évaluer objectivement sa propre pratique en regard des recommandations proposées par les "experts" de sa discipline



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Méthode d'élaboration d'un référentiel d'auto-évaluation

1. Un promoteur et un groupe de travail
2. **Une recommandation solide**
3. Une cible professionnelle bien définie
4. Nombre de patients /dossiers par professionnel
5. **Des objectifs de qualité bien définis**
6. Sélection de quelques critères évaluateurs de la pratique = **le référentiel de base**
7. Test auprès d'un groupe de professionnels
8. Référentiel final en fonction des critiques
9. Diffusion +++ par le promoteur



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Application à la Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

Le Promoteur

La Fédération Française des
chirurgiens Orthopédistes et
Traumatologues
SOFOT, CFCOT et SNCOT
(reconnue par les professionnels !)

Le groupe de travail

composé de 9 membres (1 président,
1 chargé de projet, etc ...) représentant
les 3 composantes



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Application à la Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

Exemple de Sources de Recommandation

Le Compte-Rendu Opératoire

Bulletin du CNOM-1992

Guide "*le dossier du patient*", ANAES-2003

La Cible Professionnelle

Tous les Chirurgiens Orthopédistes et
Traumatologues

Les "critères de qualité" sélectionnés



Thème "CRO générique"

La sélection des dossiers

- Rétrospective, sur **20 opérés consécutifs** à partir du dernier à avoir quitté l'établissement 1 semaine avant la date de l'évaluation

Les Objectifs de qualité évalués

- S'assurer que le dossier comporte bien un CRO **dans la semaine** suivant la sortie d'hospitalisation
- Identifier rapidement les **événements opératoires** susceptibles d'être à l'origine de complications post-opératoires précoces



Utilisation des référentiels de bonne pratique



Validé par le conseil scientifique de l'Anaes et diffusé en décembre 2004

Compte rendu opératoire générique
en chirurgie orthopédique et
traumatologique



2de partie

Utilisation du référentiel “CRO générique” dans le programme individuel d’amélioration des pratiques

(1er bilan annuel 2008-2009)



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Déclarations d'EPR	🔍 LANCER LA RECHERCHE	📘 INFORMATION : tableau par ordre
→ Déclarer un EPR		
→ Suivi des déclarations		
→ Consulter un EPR		
Amélioration des pratiques		

<u>1492A</u>	Référentiel d'auto-évaluation des pratiques en orthopédie : CRO générique en chirurgie orthopédique et traumatologique (Activité)
<u>211001A</u>	Réalisation d'un audit clinique sur le CRO générique en chirurgie orthopédique et traumatologique (Activité)



Utilisation des référentiels de bonne pratique



RÉFÉRENTIEL D'AUTO-ÉVALUATION DES PRATIQUES EN ORTHOPÉDIE

Compte rendu opératoire générique
en chirurgie orthopédique et
traumatologique



Détail >>



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Thème “CRO générique”

III. CIBLE PROFESSIONNELLE

Tous les chirurgiens orthopédistes et traumatologues.

IV. PATIENTS CONCERNÉS

Tout patient opéré en chirurgie orthopédique (arthroscopies incluses) ou traumatologique.

V. SÉLECTION DES DOSSIERS

L'évaluation porte sur les 20 derniers compte rendus opératoires (CRO) consécutifs, correspondant aux critères d'inclusion, rédigés par le professionnel qui fait son évaluation, en remontant dans le temps **à partir du dernier patient ayant quitté l'établissement une semaine avant la date de l'évaluation.**

La présence des patients n'est pas nécessaire.



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Thème “CRO générique”

VI. OBJECTIFS DE QUALITÉ ÉVALUÉS

- Assurer la continuité des soins par le partage des informations entre tous les professionnels prenant ou ayant pris en charge le patient, à quelque titre que ce soit et dans les limites de ce qui est nécessaire à leur mission. Code de la santé publique. (Tous les critères).
- Décrire l'état pathologique, l'intervention réalisée ainsi que les événements opératoires ou péri-opératoires susceptibles d'être à l'origine de complications ou difficultés post opératoires précoces. Conseil de l'ordre des médecins. (Critères 1 à 3).
- Identifier le matériel prothétique utilisé avec ses caractéristiques précises, le drainage ; préciser les prélèvements anatomopathologiques ou bactériologiques, les heures de mise en place et de levée du garrot. Conseil de l'ordre des médecins. (Critères 4 à 8).



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Critères d'évaluation

1. La nature de l'intervention réalisée est notée dans le titre du CRO.
2. La (les) voie(s) d'abord utilisée(s) est (sont) notée(s) dans le CRO.
3. L'existence ou l'absence de difficultés ou d'événements imprévus survenus au cours de l'intervention est notée dans le CRO.
4. La nature de tout matériel inerte ou « biologique »¹ implanté ou explanté est notée dans le CRO (*NA si aucun matériel implanté*).
5. Le nom du fabricant de tout matériel inerte ou « biologique » implanté lors de l'intervention est noté dans le CRO² (*NA si aucun matériel implanté*).
6. L'existence d'un drainage est notée dans le CRO (*NA si pas de drainage*).
7. Les prélèvements histologiques ou bactériologiques réalisés sont notés dans le CRO³.
8. La durée totale de gonflage du garrot est notée dans le CRO (*NA si pas de garrot*).



Utilisation des référentiels de bonne pratique

VIII. GRILLE DE RECUEIL DES INFORMATIONS

Notez une seule réponse par case :

O si la réponse est OUI

N si la réponse est NON

NA si le critère ne s'applique pas à ce patient ou à votre pratique (précisez dans la zone de commentaires). N'hésitez pas à ajouter des informations qualitatives !

N° d'anonymat :

Date :

Temps passé à cette évaluation :

	CRITÈRE1	CRITÈRE2	CRITÈRE3	CRITÈRE4	CRITÈRE5	CRITÈRE6	CRITÈRE7	CRITÈRE8
	La nature de l'intervention réalisée est notée dans le titre du CRO.	La (les) voie(s) d'abord utilisée(s) est (sont) notée(s) dans le CRO.	L'existence ou l'absence de difficultés ou d'événements imprévus survenus au cours de l'intervention est notée dans le CRO.	La nature de tout matériel inerte ou « biologique » implanté ou explanté est notée dans le CRO.	Le nom du fabricant de tout matériel inerte ou « biologique » implanté lors de l'intervention est noté dans le CRO.	L'existence d'un drainage est notée dans le CRO.	Les prélèvements histologiques ou bactériologiques réalisés sont notés dans le CRO.	La durée totale de gonflage du garrot est notée dans le CRO.
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								



Utilisation des référentiels de bonne pratique

	Observations par patient
1	
2	
3	

IX. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

- Que pensez-vous de vos résultats (points forts et points à améliorer de votre pratique) ? Sont-ils conformes à ce que vous attendiez ?
- Comment expliquez-vous, pour certains critères d'évaluation, les éventuels écarts observés ?
- Quelles actions d'amélioration allez-vous mettre en place ?



3ème partie

Utilisation du référentiel
“CRO générique”
dans le programme
individuel d’amélioration
des pratiques

(2d bilan annuel 2009-2010)



Utilisation des référentiels de bonne pratique

- Déclarations d'EPR
- Déclarer un EPR
- Suivi des déclarations
- Consulter un EPR
- Amélioration des pratiques

1492A

211001A







RÉFÉRENTIEL D'AUTO-ÉVALUATION DES PRATIQUES EN ORTHOPÉDIE

Compte rendu opératoire générique en chirurgie orthopédique et traumatologique

INFORMATION :
tableau par ordre

Pratiques en
rgie

CRO
et



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Identification de l'activité : Audit

Description et intérêts dans le cadre de l'accréditation

Méthodologie d'auto-évaluation :

- concerne tous les chirurgiens orthopédistes et traumatologues
- sur des dossiers de patients opérés par leurs soins en chirurgie orthopédique ou traumatologique (arthroscopies incluses) .
- l'évaluation porte sur les 20 derniers comptes rendus opératoires (CRO) consécutifs.



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Identification de l'activité : Audit

Description et intérêts dans le cadre de l'accréditation

Audit clinique constitué

1. d'une **auto-évaluation initiale**,
2. puis de la **mise en œuvre d'actions d'amélioration** issues de ses résultats,
3. puis d'une réévaluation à distance, **mettant en évidence les résultats des actions d'amélioration**.

L'ensemble de la démarche sur < 1an



Utilisation des référentiels de bonne pratique

Merci de votre
attention

C. Delaunay